



Rapport annuel 2019

Suivez
toute
l'actualité
d'ECPAT
France
sur le net



www.ecpat-france.org

Twitter : @ecpatfrance

Facebook : ECPAT France

Crédits photographiques

Couverture : Charlein Gracia (Unsplash), p.2 : Adrian Moise (Unsplash), p.5 : Ankush Minda (Unsplash), p.8-9 : Annie Spratt (Unsplash), p.13 : Cristina Gottardi (Unsplash), p.16 : Steinar Engeland (Unsplash), p.20 : Robert Brands (Unsplash), p.30-31 : Gaelle Marcel (Unsplash).

Les enfants reconnaissables sur les photos ne sont pas victimes d'exploitation sexuelle.

Conception graphique : Ophélie Rigault, www.oedition.com

Sommaire

4

Édito

6

Que s'est-il passé en 2019 ?

10

Pour un aperçu rapide de notre travail, une sélection de 12 activités

14

Projet KOUTCHA / Projet SAFE II

16

Projet CLICK@BLE

18

Projet ALERT ACTORS REPORT

20

Projet PAX

22

Projet APEM

24

Projet RANAVALONA

27

Projet Prévenir l'abus et l'exploitation sexuels des enfants en ligne

30

Partenariats

5

2019 en chiffres

8

Nos projets

13

Nos objectifs de changement

15

Projet CAP / Partenariat Teach on Mars

17

Projet CAPISCE / AMINA – Missing Children Europe

19

Projet PACKING / Projet « Don't Pay With Your Life ! »

21

Projet PARLE

23

Projet ESCALE

26

Projet MIRALENTA

28

Rapport financier

Édito

Ce rapport d'activité 2019 présente les différents projets qu'ECPAT France a pilotés ou auxquels elle a participé, avec une hausse conséquente en nombre de projets en cours mais également en nombre de conventions partenariales par rapport à 2018. L'énergie de nos équipes en France, au Burkina Faso et à Madagascar et la qualité de la relation que nous entretenons avec nos partenaires opérationnels et financiers nous permettent de présenter ce bilan encourageant.

Poursuivant notre action selon les orientations du cadre stratégique 2018-2021 que nous nous sommes fixé en nous inscrivant dans la vision d'ECPAT international, nous travaillons avec le même engagement, en France et à l'international : réaliser le droit des enfants à vivre à l'abri de l'exploitation sexuelle ou de toute forme d'exploitation. Cela se traduit par des missions concrètes de protection des enfants, en complémentarité de l'action publique – et en coopération avec elle.

Dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons, la présence sur le terrain auprès des enfants et de leurs familles est plus que jamais essentielle. Le 'terrain' de nos jours inclut l'environnement digital et a sa face cachée, le dark web qui, malheureusement, s'élargit sans cesse. Pour ceux qui suivent notre activité avec attention, vous remarquerez dans les pages du rapport un plus grand nombre de référence à l'exploitation sexuelle des enfants en ligne. A l'heure où nous écrivons ces lignes, les premiers mois de l'épidémie de COVID-19 ont vu un accroissement exponentiel des matériels d'abus sexuels sur enfant circulant sur internet, accélérant une tendance déjà observée. Cela ne peut pas rester impuni et la mobilisation de tous est nécessaire pour protéger nos enfants, 'ici et là-bas' dans les pays touchés par la pauvreté et la fragilité de l'État.

Rappelons aussi que l'année 2019 a été marquée par la célébration du 30^{ème} anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant. Pour l'occasion, ECPAT France s'est associée à la Dynamique de la Convention aux Actes avec un événement politique de remise de 12 actes à l'attention des pouvoirs publics pour mettre l'enfance au cœur des politiques publiques.

La protection des enfants est l'affaire de tous, à commencer par les familles qui en sont les premières responsables. Notre action vient en complément, lorsqu'elles n'ont pas pu ou pas su faire face à des actions sournoises, manipulatrices ou agressives pour exploiter les enfants.

Notre engagement et celui de tous ceux qui nous soutiennent doit être à la mesure de notre colère, quand nous savons ou voyons ce que sont capables d'imaginer des prédateurs odieux.

N' hésitez pas à nous rejoindre !



Philippe Chevillard
Président d'ECPAT France

2019 en chiffres



39 Employés
en France
et à l'étranger
dont **18 femmes**



6 Personnes d'Acting for
Life assurant des
fonctions supports
administratives
et financières pour ECPAT



18 Projets en
cours



60 Partenariats
opérationnels



9 Collectifs ou
réseaux français
auxquels ECPAT
adhère



3 Rapports sur
l'application des
conventions



10 Rencontres avec
le gouvernement
ou les instances
indépendantes



1 158
abonnés



2 585
J'aime



Budget 2019
4 305 976
euros



Financements acquis sur
projets en cours en 2019
8 828 893
euros

Que s'est-il passé en 2019?

30 janvier

Publication du décret n° 2019-57 qui vient durcir l'accès à la protection de l'enfance des jeunes se déclarant Mineurs Non Accompagnés (MNA), via l'instauration d'un fichier d'appui à l'évaluation de la minorité (AEM) comme nouvelle méthode d'évaluation. La finalité et l'usage de ce fichier biométrique ont été jugés contraires à l'intérêt supérieur de l'enfant par 19 associations, syndicats et fondations.

5 février

Lancement du « Safer Internet Day ». Ce rendez-vous mondial organisé par le réseau européen Insafe /Inhope tous les ans au mois de février a pour objectif de promouvoir un meilleur Internet pour les jeunes. En 2019, le thème « Les écrans, les autres et moi » a ouvert un mois de sensibilisation sur les risques et les bonnes pratiques dans l'environnement en ligne.

13 février

Le GRETA rappelle au gouvernement français l'urgence de renforcer la prévention de la traite des enfants, l'identification et la protection des enfants victimes y compris parmi les enfants non accompagnés ou séparés, en conformité avec ses engagements.

21 mars

Le Conseil Constitutionnel juge que la loi autorisant le recours aux tests osseux pour déterminer l'âge des personnes étrangères se présentant comme mineurs isolés est conforme à la Constitution ; leur fiabilité est pourtant contestée par la communauté scientifique, nombre d'associations et institutions nationales comme internationales.

30 mars

Arrestation par la police française d'un français expatrié à Singapour accusé de nombreux viols et agressions sexuels sur des enfants en Asie du

sud Est, notamment en Thaïlande.

<http://www.leparisien.fr/faits-divers/un-professeur-de-francais-soupconne-d-avoir-viole-50-enfants-en-asie-05-04-2019-8047209.php>

7 mai

L'Assemblée nationale adopte la proposition de loi visant à renforcer l'accompagnement des jeunes majeurs vulnérables vers l'autonomie, dans une nouvelle version qui exclut un grand nombre de jeunes n'ayant pas été pris en charge à l'Aide sociale à l'Enfance durant 18 mois, et les expose à un risque élevé d'isolement et d'exploitation.

17 mai

« Out of the shadow » : Extension à 20 nouveaux pays de l'index mondial comparant selon plusieurs critères les réponses des pays à la menace de l'exploitation sexuelle des enfants (soit 60 pays couverts).

<https://outoftheshadows.eiu.com/>

6 juin

Le Comité de Lanzarote publie un avis sur les images et/ou vidéos d'enfants sexuellement suggestives ou explicites produites, partagées ou reçues par des enfants : le « sexting ». Le Comité indique que ces enfants doivent être considérés comme des victimes et ne pas faire l'objet de poursuites pénales. En 2018, un quart des images sexuelles mettant en scène des enfants diffusées en ligne étaient initialement « auto-produites » par des enfants.

19 juin

Publication du rapport annuel d'INHOPE, la France étant 2ème au classement européen et 4ème au classement mondial sur l'hébergement des contenus de matériels d'abus/d'exploitation sexuels sur enfants.

7 juillet

Le milliardaire Jeffrey Epstein est inculpé pour traite de mineurs à des fins d'exploitation sexuelle à New York. Il se suicidera en prison.

16 octobre

Le Conseil d'État resserre la jurisprudence de la CNDA concernant l'asile accordé aux victimes de traite nigérianes originaires de l'État d'Edo. Le statut de réfugié ne peut être désormais accordé que si les demandeuses apportent la preuve de leur extraction totale du réseau.

18 octobre

Lancement du Second Plan d'Action contre la Traite des êtres humains, attendu depuis près de trois ans par les victimes et toutes celles et tous ceux qui luttent contre la traite

21 octobre

Le Comité de Lanzarote rappelle les responsabilités qui incombent aux gouvernements en matière de protection des enfants placés hors du milieu familial contre l'exploitation et les abus sexuels. En France, la diffusion de l'enquête « Enfants placés : les sacrifiés de la République », dans l'émission « Pièces à conviction » et plusieurs affaires de prostitution d'enfants placés, ont mis en lumière l'urgence d'agir dans ce domaine.

20 novembre

Cette date anniversaire de l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant voit le lancement du plan national de lutte contre les violences faites aux enfants en France. Elle marque également le dépôt d'une proposition de résolution du Parlement européen sur les droits de l'enfant, qui invite à une réponse efficace et coordonnée aux abus sexuels commis sur les enfants, y compris en ligne, via notamment la création d'un centre européen pour la protection de l'enfance

 https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/B-9-2019-0180_FR.html

4 décembre

Missing Children Europe organise un évènement politique sur la question des disparitions de mineurs non accompagnés une fois arrivés en Europe (30 000 entre 2014 et 2017) et l'urgence d'améliorer la coopération transfrontalière pour les protéger contre la traite des êtres humains.

Nos projets

A photograph of a park scene with a child on a swing in the foreground and another child standing in the background. The image is overlaid with a semi-transparent dark blue filter.

Les projets présentés dans ce rapport ont été initiés, financés et opérés par, avec ou grâce à d'autres organisations françaises, européennes ou du Sud (cf partenariats).



Pour un aperçu rapide de notre travail, une sélection de 12 activités

Janvier

ECPAT France déploie une nouvelle équipe dans la région de l'Est du Burkina Faso touchée par les déplacements massifs de population liés à l'insécurité. Le bureau d'ECPAT France au Burkina Faso démarre le projet d'Assistance et de Protection des Enfants en Mobilité en partenariat avec UNICEF. Le projet viendra en assistance à 1000 enfants sur 2 ans.



Février

ECPAT France participe aux échanges organisés à Paris par les experts du GRETA afin de discuter de la mise en œuvre des recommandations les plus urgentes émises dans leur [second rapport sur la France](#) (mars 2017). ECPAT France s'efforce de contribuer aux mécanismes de suivi de la mise en œuvre des conventions internationales, ici la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains.

Mars

Les partenaires du projet PACKING (CNRS, IFRA, association les Amis du Bus des Femmes et ECPAT France) ont organisé une conférence technique « Les temples *Ayelalas*, les clubs de femmes et les groupes *cultist* dans l'État d'Edo et leurs liens avec les réseaux de traite des êtres humains entre le Nigéria et la France ». L'évènement accueilli par la Mairie de Paris a permis de partager les résultats des recherches du projet PACKING (consultables sur les sites internet d'ECPAT France et de l'IFRA).



Avril

The RISE learning network, UYDEL et ECPAT France publient les études participatives réalisées à Madagascar et en Ouganda – consultables sur notre site. Grâce à ce partenariat entre ONG de terrain et chercheurs, des survivant(e)s d'exploitation sexuelle ont recueilli les expériences et ressentis d'enfants et de jeunes confrontés à l'exploitation sexuelle. Ils nous parlent des services d'accompagnement dont ils ont bénéficié.

Mai

Le procès de Mr Z. accusé d'avoir eu recours au *live streaming* en Roumanie s'ouvre à Grenoble. Le *live streaming* est la retransmission en direct d'abus sexuels sur enfants souvent via une plateforme de *streaming*. ECPAT France est partie civile. Le procès a été suivi par les équipes de Sept à huit qui a dénoncé ce phénomène désormais bien installé dans le monde des pédophiles dans un reportage intitulé « Viols sur commande » (diffusion septembre 2019).



Juin

ECPAT France participe au séminaire international organisé par le Ministère de l'intérieur français en collaboration avec Europol à Singapour. Au cours des 4 jours d'atelier, une centaine de spécialistes, venus de 24 pays dont 15 d'Asie du Sud et du Sud-Est, ont réfléchi aux solutions pour renforcer la coopération internationale dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants par des auteurs qui agissent à l'étranger et/ou sur internet, notamment en ayant recours au *live streaming*.

Juillet

ECPAT France lance son nouveau projet de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne à Madagascar en partenariat avec UNICEF, et invite ECPAT Île Maurice pour capitaliser sur leur expérience en termes de prévention auprès des enfants et des familles dans les quartiers défavorisés. La production de matériel d'abus sexuels sur enfants et/ou l'abus d'enfants en *live streaming* est une pratique croissante dans les pays touristiques où l'État est fragile.



Août

L'équipe d'ECPAT France à Madagascar anime les premiers ateliers multi-acteurs pour partager les données recueillies par l'équipe de recherche sur la prévalence des violences sexuelles dans six villes côtières. Il s'agit notamment de mettre en lumière les causes des violences liées aux pratiques et normes traditionnelles dans les communautés ciblées. La production de données scientifiques pour mobiliser l'action communautaire et publique est un axe important du travail d'ECPAT France.

Septembre

ECPAT France contribue à la table-ronde entre professionnels (magistrats, polices spécialisées, autorités de régulation, ministères de la protection de l'enfance) venant de 30 pays africains pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne. Ce rendez-vous de 3 jours organisé par l'Union Africaine mobilise les partenaires de l'Alliance « We Protect » pour faire connaître les bonnes pratiques, infrastructures et législations en place pour lutter contre ce phénomène au niveau national et régional.



Octobre

La plateforme de la société civile pour l'enfance malgache dont ECPAT France est membre remet son rapport alternatif au Comité des Droits de l'Enfant. Ce rapport collectif commente le rapport proposé par l'État malgache sur la mise en œuvre de la Convention des Droits de l'Enfant et du Protocole facultatif concernant la vente d'enfants, la prostitution d'enfants et la pornographie mettant en scène des enfants.

Novembre

À l'occasion du World Travel Market de Londres, ECPAT France participe à la promotion internationale de la plateforme de signalement de situations potentielles d'exploitation sexuelle d'enfants – [dontlookaway.report](#) – déjà opérationnelle dans 20 pays – avec pour objectif de promouvoir une nouvelle 'culture du signalement' chez les voyageurs et les professionnels du tourisme.



Décembre

L'association SPReNe, les services mineurs non accompagnés du Département du Nord et ECPAT France organisent le tournage de vidéos de témoignages de familles ayant accueilli ou accueillant des mineurs non accompagnés dans le département du Nord, ainsi que les témoignages de jeunes accueillis. Leurs contributions s'intègrent dans la formation digitale développée en partenariat avec les professionnels de deux autres départements (Isère et Pas de Calais) à l'attention de familles envisageant un accueil. De belles rencontres.



Nos objectifs de changement

Le réseau ECPAT a défini plusieurs leviers d'action pour mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants. Nos projets ont pour objectifs de contribuer à ces changements.

 La réduction de la demande pour des relations sexuelles avec des enfants, par le biais de recherches sur le comportements des abuseurs et les moyens qu'ils utilisent.

 L'amélioration des connaissances, des attitudes et des pratiques favorisant la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle des enfants.

 Le renforcement de la législation et des systèmes judiciaires grâce à l'amélioration des lois et de leur application dans les pays, et une collaboration renforcée avec les organismes régionaux et mondiaux de promotion et protection des droits.

 Le renforcement des services de rétablissement et de réinsertion, des services juridiques, et autres services sociaux et de soutien pour les enfants.

 La réduction des risques et de la vulnérabilité des enfants face à l'exploitation sexuelle des enfants dans un contexte d'évolution rapide de la technologie, des services et des infrastructures, par l'utilisation novatrice de la technologie et la promotion de la responsabilité sociale des entreprises.

 Le renforcement du leadership, des politiques, des systèmes et de l'allocation des ressources pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants aux niveaux mondial et national.

 La réduction de la pauvreté et des conditions économiques qui accentuent la vulnérabilité des enfants face à l'exploitation sexuelle et favorisent son occurrence à tous les niveaux.

Projet KOUTCHA



Partenaires : Association Koutcha (France) et Centre Esperanto (Belgique)



Financement : Commission européenne

Ce projet vise à améliorer les conditions d'accueil et d'hébergement des enfants présumés victimes de la traite des êtres humains en Europe, particulièrement les enfants sous l'emprise de réseaux criminels.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2019

Renforcement des services de rétablissement et de réinsertion

Visites d'échanges entre professionnels de l'association Koutcha et du centre Esperanto ; Organisation d'un atelier d'échanges élargi avec des professionnels de la prise en charge d'enfants victimes de traite de 8 pays ; Publication d'un recueil de pratiques en français et en anglais ; Mobilisation par l'association Koutcha des acteurs territoriaux et nationaux pour l'ouverture d'un centre dédié pour enfants victimes de traite.

FRANCE

Projet SAFE II



Partenaires : Départements du Nord, Pas de Calais, Isère
Association ADATE, EBD Le Charmeyran, l'Association SPReNe Ensemble pour l'Enfant et la consultante Claudie Didier Sevet



Financement : Fondations



Début du projet : 1^{er} janvier 2019

Le projet vise à soutenir les actions de développement des systèmes de familles d'accueil hébergeant des mineurs non accompagnés. Il s'agit de la deuxième phase d'un projet débuté en 2018.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2019

Renforcement des services sociaux

3 ateliers interdépartementaux organisés pour développer des outils de formation ; 1 guide questions-réponses à destination des familles bénévoles accueillant des mineurs non accompagnés (mise en ligne en 2020) ; 1 formation en mobile learning à destination des familles bénévoles accueillant des mineurs non accompagnés – en complémentarité avec le projet CAP (mise en ligne en 2020).

Projet CAP



Financement : Fondations



Début du projet : 1^{er} octobre 2017

Le projet a pour objectif d'améliorer l'identification et l'orientation des victimes de traite des êtres humains, notamment à travers le renforcement des capacités des professionnels en contact avec les enfants et l'amélioration des systèmes de protection.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2019



Renforcement des services de rétablissement et de réinsertion

976 professionnels sensibilisés ou formés sur la TEH lors de formations organisées par ECPAT France ou lors d'interventions dans des colloques et/ou séminaires d'organisations tierces ; 5 622 brochures sur les droits à destination des mineurs non accompagnés distribuées ; un atelier organisé avec les professionnels de 3 départements mobilisés dans le projet SAFE II pour développer une formation à destination des familles accueillant des mineurs non accompagnés en mobile learning.



Renforcement des lois et des systèmes judiciaires

Participation aux consultations du gouvernement ; participation à l'élaboration des positionnements collectifs (Collectif contre la traite) ; participation à l'atelier organisé par UNODC pour améliorer la lutte contre la criminalité organisée – et plus spécifiquement la traite à des fins de criminalité forcée – grâce à une meilleure coopération en Europe du Sud-Est.



Renforcement du leadership

Plaidoyer pour un deuxième plan d'action national ; participation à la Plateforme européenne contre la TEH.



TEACH ON MARS

Partenariat Teach On Mars

ECPAT France s'engage dans la formation digitale grâce à un partenariat avec Teach On Mars. Teach on Mars est une plateforme de formation mobile dont l'expertise et les services permettent à ECPAT France de proposer de nouvelles formes d'apprentissage et de toucher de nouveaux publics. Le catalogue comporte actuellement 2 formations : Identifier et Protéger (accès limité aux professionnels) – en ligne depuis 2018 et la nouvelle formation mise en ligne grâce aux ressources et partenariats mobilisés dans les projets CAP et SAFE II : Accueillir un mineur non accompagné (accès limité aux familles concernées). L'association prévoit de développer son catalogue dans les années à venir.

FRANCE

Projet CLICK@BLE



Partenaires : e-Enfance, Génération Numérique, Point de Contact



Financement : UE



Début du projet : 1^{er} septembre 2019

Le projet CLICK@BLE mis en œuvre en France métropolitaine et Outre-Mer poursuit trois objectifs : (1) renforcer les connaissances et capacités des enfants afin qu'ils fassent valoir leur droit de vivre à l'abri de toute forme de violence sexuelle en ligne ; (2) accroître la capacité des professionnels à répondre aux violences sexuelles en ligne et (3) promouvoir le signalement et accroître leur nombre auprès de la helpline Net Ecoute et de la hotline Point de Contact.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2019



Amélioration des connaissances, attitudes et pratiques

Développement de deux brochures d'information et de deux posters à destination des enfants de 8 à 18 ans sur les violences sexuelles en ligne ; Élaboration d'un module de formation sur les violences sexuelle en ligne ; Lancement d'une enquête de base pour mieux comprendre les comportements des enfants en ligne ; Début des sessions de sensibilisation en France métropolitaine dans les écoles primaire, les collèges et les lycées animées par Génération numérique et e-enfance.



Renforcement des lois et des systèmes judiciaires

Mise à jour du livre blanc de Point de Contact à destination des professionnels multidisciplinaires.

EUROPE

Projet CAPISCE



Partenaires : EULITA, ECPAT Italie, ECPAT Belgique, DCI-ECPAT Pays-Bas



Financement : UE



Début du projet :
1^{er} octobre 2019

Le projet « Prendre en compte les besoins spécifiques des enfants victimes de traite pour renforcer leur protection et leur accès à l'information au cours des enquêtes et procédures pénales » a pour objectif général de renforcer l'application du droit pénal européen sur les aspects relatifs aux droits des enfants victimes de traite. Le projet prévoit notamment de renforcer le statut, l'expertise et la mission des interprètes en matière de protection des enfants victimes de traite et de produire une étude comparée sur la protection des victimes de traite lors des enquêtes et procédures pénales dans 4 pays européens.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2019

Les premiers mois du projet ont permis de réaliser l'atelier de lancement du projet et un atelier de concertation avec les professionnels sur les enjeux liés à l'interprétariat dans les procédures impliquant des victimes de traite en France.

AMINA – Missing Children Europe

ECPAT France a participé en 2018 au programme AMINA, et plus particulièrement à son volet INTERACT. En 2019, Missing Children Europe a produit le rapport INTERACT sur les leçons apprises des simulations fictives organisées dans 6 pays européens, dont la France. Missing Children Europe a également publié un Guide pratique pour prévenir et répondre à la traite et aux disparitions des enfants en migration à l'attention des professionnels européens. Missing Children Europe a organisé une formation sur ce guide pratique, ainsi qu'un événement politique pour appeler à une meilleure coopération entre les pays pour garantir la protection des enfants du 2 au 4 décembre 2019 à Bruxelles.



Projet ALERT ACTORS REPORT



Partenaires : ECPAT Allemagne, ECPAT Autriche, ECPAT Belgique, DCI-ECPAT Pays-Bas.



Financement : UE



Début du projet : 1^{er} septembre 2018

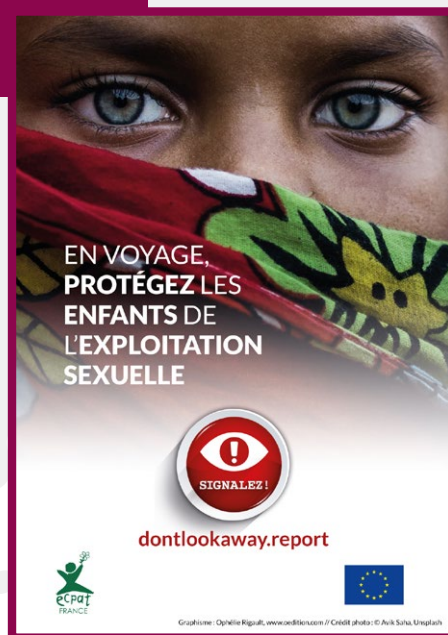
Le projet Alert Actors Report poursuit 3 objectifs principaux : la construction d'un environnement protecteur dans le secteur du voyage/tourisme pour les enfants, contre l'exploitation sexuelle, grâce à une sensibilisation accrue des voyageurs, à la formation des professionnels et futurs professionnels du tourisme et à l'engagement du secteur privé ; le renforcement de la coopération entre les différents acteurs de 5 pays européens et l'amélioration des mécanismes de signalement pour mieux gérer les signalements d'exploitation sexuelle des enfants, en développant notamment des standards de qualité et la formation des professionnels.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2019

Amélioration des connaissances, attitudes et pratiques

Lancement d'une recherche dans 5 pays pour comprendre les obstacles au signalement des situations d'exploitation sexuelle d'enfants dans les voyages et le tourisme ; Ouverture de la plateforme de signalement dontlookaway.report à l'international.

Participation au Salon Mondial du tourisme avec plus de 500 visiteurs sensibilisés sur notre stand ; 2 encarts de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans des guides voyage « Le Petit



Futé » et « Viatao guides » ; Plus de 400 000 personnes touchées par la promotion des vidéos gagnantes du concours étudiant « Don't Look Away » pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme.

Promouvoir l'engagement du secteur privé

384 étudiants en BTS tourisme sensibilisés à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants en 2019 (850 depuis le début du projet) ; 1 intervention auprès des professionnels du tourisme internationaux à Monaco à l'occasion d'une formation professionnelle sur le tourisme éthique et durable ; 1 nouveau membre du « Code » en France : Evaneos.

Projet PACKING



Partenaires : Amis du Bus des Femmes, CNRS, IFRA, Girls Power Initiative



Financement : UE



Début du projet : 1^{er} janvier 2017

Le projet a pour objectif de prévenir et protéger les filles et les jeunes femmes de la région de l'Edo au Nigéria contre les violences et notamment contre la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle. Le projet prévoit de développer une campagne d'information dans les communautés, d'appuyer des jeunes filles vulnérables au départ ou à la re-victimisation, et d'améliorer les connaissances sur les réseaux de traite.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2019



Renforcement des systèmes judiciaires

Publication de l'étude sur l'implication des clubs de femmes, des temples et des groupes cultistes dans la traite des êtres humains (https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2019/04/WEB_rapport_nigeria_FR.pdf) ; publication par l'IFRA des 4 recherches financées par le projet ; Organisation d'une conférence multi-acteurs pour présenter les résultats des recherches produites dans le cadre du projet (94 participants de 52 organisations ou institutions venant de France, Nigeria, Espagne, Belgique, Pays-Bas, Allemagne et États-Unis).

Projet DON'T PAY WITH YOUR LIFE



Partenaires : Girls Power Initiative (Nigéria), Uromi Justice Development, Peace & Caritas Initiatives (Nigeria), IFRA (Nigéria) et ECPAT Luxembourg



Financement : Agence française de développement (acquis en 2020), ECPAT Luxembourg et le Ministère des Affaires européennes et Etrangères du Luxembourg.

Dans la continuité du projet Packing (2017 - mars 2019), le projet Don't Pay With your Life a pour objet de lutter contre la traite des jeunes filles / femmes nigérianes à des fins d'exploitation sexuelle. Il propose de mobiliser et renforcer les capacités des communautés des zones de recrutement, et particulièrement des jeunes, à s'impliquer dans la lutte contre la traite, via des campagnes d'information ou le soutien à des initiatives locales. Il prévoit également des activités de réduction des vulnérabilités (médiation, appui à la scolarisation de jeunes filles vulnérables ou à la réinsertion des jeunes filles rapatriées).

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2019

Les premiers mois du projet ont permis de travailler sur les outils de sensibilisation.

MAROC

Projet PAX



Partenaires : ECPAT Luxembourg, ANIR, BAYTI, 100% mamans, AL KARAM, WIDAD, KEEP SMILING



Financement : AFD, ECPAT Luxembourg et MAEE du Luxembourg



Début du projet : 1^{er} juin 2017

Le projet vise à prévenir et protéger les enfants et jeunes face à l'exploitation sexuelle, notamment dans le cadre des voyages et du tourisme au Maroc, à travers la sensibilisation, la mobilisation, le renforcement de capacités et la coordination des acteurs clés. Le projet vise à réduire l'exposition des enfants et des jeunes à l'exploitation sexuelle ; renforcer l'engagement des acteurs du secteur privé dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, notamment dans l'industrie touristique et renforcer les mécanismes d'identification et de prise en charge pour les victimes.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2019



Amélioration des connaissances, attitudes et pratiques

6 vidéos développées avec les enfants, afin de sensibiliser les enfants, leur famille et le grand public sur l'exploitation sexuelle ; 1 159 filles et 1 187 garçons sensibilisés à la question de l'exploitation sexuelle (information sur leur droits et programme d'auto-protection) ; 339 familles sensibilisées sur la question de l'exploitation sexuelle et comment mieux protéger leurs enfants.



Promotion de l'engagement du secteur privé

253 étudiants et 157 professionnels du tourisme formés sur la question de l'exploitation sexuelle dans le cadre des voyages et du tourisme (manifestations, mécanisme de signalement, etc).



Renforcement des services de rétablissement et de réinsertion

44 garçons victimes de violence sexuelle accompagnés par les associations partenaires ; 18 professionnels de la protection de l'enfance formés sur la prise en charge de cas d'enfants victimes d'exploitation sexuelle.

Projet PARLE



Partenaires : ECPAT Luxembourg/ECPAT International, Bureaux d'ECPAT France au Burkina Faso et à Madagascar, ANTD, ANPPCAN, CIFDHA, Communauté ABEL, KEOOGO, RISE Learning Network, SOS Violences sexuelles, UNDUGU Society of Kenya, UYDEL



Financement : AFD, MAEE du Luxembourg, ECPAT International, Fondation de France, OIF



Début du projet : 1^{er} janvier 2018

Ce programme multi-pays en Afrique vise à réduire la vulnérabilité des enfants face à l'exploitation sexuelle, notamment en renforçant la participation des enfants et des jeunes dans les programmes de prévention et protection. Les recommandations faites par les enfants et les autres activités développées dans le programme permettront de faire évoluer les politiques, législations et programmes de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants en Afrique.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2019



Renforcement des services de rétablissement et de réinsertion

540 enfants victimes d'exploitation sexuelle identifiés et orientés vers des services appropriés (services d'urgence : alimentaire, sanitaire, appui psycho-social, hébergement d'urgence, etc. et/ou services d'accompagnement vers une réinsertion durable : réunification/médiation familiale, placement en formation professionnelle, retour à l'école, appui à une activité économique pour les jeunes et/ou les tuteurs des enfants, etc.) ; Publication de 2 recherches participatives, sur le recueil du ressenti et avis des enfants et jeunes sur les services de réinsertion en Ouganda et à Madagascar.



Amélioration des connaissances, attitudes et pratiques

12 798 enfants et jeunes informés lors de maraudes, de journées-événements, de

séances d'autoprotection (130 d'entre eux formés comme pairs éducateurs afin de diffuser des messages de prévention auprès d'autres enfants et jeunes) ; 4 070 adultes sensibilisés sur les facteurs de risque et leur rôle de protection contre l'exploitation sexuelle vis-à-vis des enfants ; Réalisation de 2 rapports de situation sur l'exploitation sexuelle des enfants en Ouganda et au Sénégal.



Renforcement de la législation et des systèmes judiciaires

10 plateformes sur la protection de l'enfance investies par les partenaires pour y intégrer la lutte contre l'exploitation sexuelle ; 206 professionnels de la protection de l'enfance formés et renforcés sur la prise en charge des enfants victimes d'exploitation sexuelle ; Vote de l'inscription d'une ligne budgétaire pour la lutte contre l'exploitation sexuelle dans les Plans de Développement Communaux au Niger.



Renforcement du leadership

3 forums des survivants organisés au Kenya, en Ouganda et à Madagascar, invitant une quinzaine d'enfants ou jeunes victimes/survivants à témoigner, en présence de décideurs politiques des pays respectifs ; Réalisation de vidéos de témoignages de jeunes filles et garçons, victimes/survivants d'exploitation sexuelle dans 4 pays d'Afrique de l'Ouest (Niger, Burkina Faso, Mali et Côte d'Ivoire).

Projet APEM

Projet sous-régional d'Assistance et de Protection des Enfants en Mobilité au Burkina Faso

Ce projet est mis en œuvre par les équipes du bureau d'ECPAT France au Burkina Faso.



Partenaires : Bureau d'ECPAT France au Burkina Faso, services de l'Action Sociale des provinces concernées (Tapoa, Gourma et Komandjari), services communaux et départementaux



Financement : UNICEF



Début du projet : 1^{er} janvier 2019

Le programme vise la sécurisation des enfants dans les couloirs de migration, en travaillant à la mise en place et au renforcement des réponses par les autorités locales. Ce programme concerne 10 communes des 3 provinces de Gourma, Tapoa et Komandjari dans la région de l'Est du Burkina Faso.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2019



Renforcement des services de rétablissement et de réinsertion

Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des Plans d'action de 15 réseaux communaux et 3 réseaux provinciaux de protection de l'enfant ; 177 personnes (travailleurs sociaux, membres des réseaux de protection de l'enfant y compris les parents d'enfants, le personnel de la sécurité, de justice...) formées et renforcées sur leur capacités d'identification et de prise en charge des enfants en mobilité et à risques de violences ou abus ; Ces acteurs de protection formés, ont contribué

à l'identification et la prise en charge de 703 garçons et 772 filles, soit 1 475 enfants en mobilité à risques dans les 3 provinces partenaires du projet de la région de l'Est ; Organisation et équipement de guichet unique (GUIS) pour la fourniture de services pour les enfants. 77 filles et 99 garçons ont été identifiés et ont bénéficié de services d'urgence.



Amélioration des connaissances, attitudes et pratiques

Un kit de matériel de sensibilisation et d'information produit et mis à disposition des équipes terrain et des partenaires y compris des familles. Ce kit est composé de 900 affiches et de 900 cartes infos-droits ; Renforcement des capacités éducatives de 240 parents issus de l'entourage proche d'enfants identifiés comme victimes ou à risque de violences ; 1 059 enfants, 592 filles et 467 garçons, ont bénéficié des activités de prévention (« autoprotection »).



Projet ESCALE

Ce projet est mis en œuvre par les équipes du bureau d'ECPAT France à Madagascar.



Partenaires : Cœur et Conscience, SOS Village d'enfants Tuléar, CDEF, Association Tandem Analamanga, SOS Village d'Enfants Tananarivo, Association ManaoDE « Agir pour les Droits de l'Enfant », ONG Manda, ONG Tsinjo Manampy Ny Ankizy, ONG Aina « Enfance et avenir »



Financement : AFD, Australian Aid, SST Fondation



Début du projet : 1^{er} septembre 2016

Le projet a pour objectif de réduire la demande des relations sexuelles avec des mineurs en améliorant les mécanismes étatiques et communautaires de protection des enfants dans les villes touristiques, et renforcer les services de rétablissement et de réinsertion

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2019



Amélioration des connaissances, attitudes et pratiques

Traduction et diffusion du guide de voyageur en italien et en anglais ; 1 447 élèves et 1 674 jeunes de quartiers défavorisés à Antananarivo et 120 jeunes de Tuléar orientés sur les relations affectives et sexuelles non violentes ; 2 nouvelles associations pères-mères (Antananarivo, Tuléar) formées à la lutte contre les violences faites aux filles et aux femmes ; 439 agents de l'État de 4 villes formés sur la loi relative à l'exploitation sexuelle des enfants, les mécanismes et obligations de signalement et les recours potentiels accessibles aux enfants pour faire baisser le nombre d'arrangements à l'amiable.



Renforcement des services de rétablissement et de réinsertion

17 membres du réseaux de protection de l'enfance de Nosy be formés ; 189 enfants pris en charge par les acteurs de protection orientés vers des formations professionnelles et/ou une scolarisation.



Promotion de l'engagement du secteur privé

Acteurs du tourisme : 224 futurs professionnels sensibilisés à Fianarantsoa, Antananarivo et Majunga ; 49 professionnels en poste formés ; 13 nouvelles adhésions de structures au Code de conduite ; **Médias :** diffusion auprès des médias d'un policy brief sur le traitement de l'enfant et de l'enfance dans les médias à Fianarantsoa, Antananarivo et Majunga ; 161 professionnels du tourisme formés ; promotion du Code de conduite (visites de suivi de 180 signataires à Tuléar, Majunga, Diego, Nosy Be ; 55 nouveaux adhérents) ; 1 rapport d'analyse du traitement de l'enfant et de l'enfance dans les médias.

Projet RANAVALONA

Ce projet est mis en œuvre par les équipes du bureau d'ECPAT France à Madagascar.



Partenaires : Association Tandem Analamanga, Association antiviolençe, CDEF – Scout et Jeunes animateurs FISA, Coeur et Conscience, Association Voringeze



Financement : ONUFEM



Début du projet : 15 avril 2017

Le projet a pour objectif d'accompagner la réinsertion et l'accès à la justice des jeunes filles survivantes d'exploitation sexuelle, y compris en favorisant la compréhension et l'implication de leurs communautés dans leur réinsertion ; et dans la prévention des violences.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2019



Amélioration des connaissances, attitudes et pratiques

1 boîte à image et 1 dépliant sur les violences faites aux filles et aux femmes, support de sensibilisation des groupes d'hommes pour sensibiliser les pairs et communauté ; 5 nouveaux groupes d'hommes constitués, avec un total de 16 groupes d'hommes actifs accompagnés et 29 nouveaux clubs d'enfants constitués, soit 97 clubs actifs accompagnés ; 77 leaders communautaires formés ; 1433 membres de communauté sensibilisés.



Renforcement des services de rétablissement et de réinsertion

18 nouvelles filles intégrées dans le dispositif portant à 96 le nombre de jeunes filles accompagnées ; 103 nouveaux intervenants sociaux formés sur la prise en charge ; Des nouvelles collaborations ont été signées avec d'autres professionnels tels que avocats, artistes ou psychologues.



Promotion de l'engagement du secteur privé

74 nouveaux journalistes formés ; Veille média par l'observatoire et diffusion d'un policy brief sur le traitement des informations concernant les sujets femme et fille.



Projet MIRALENTA

Ce projet est mis en œuvre par les équipes du bureau d'ECPAT France à Madagascar.



Partenaires : CDEF (Collectif des Droits de l'Enfant et de la Famille), Association Tandem Analamanga, OSCAPE (Organisation de la Société Civile d'Antsirabe Pour l'Enfance), Voringeze, CJM (Consortium des associations de Jeunes Mahery), ALT (Andry Lalana Tohana), Association des Jeunes Anti-Violence, La FAFED (Fédération des associations « Femmes et Développement »), Tandem-Atsinanana



Financement : Union Européenne, AFD



Début du projet : 1^{er} février 2019

Le projet vise à réaliser le droit des enfants à vivre à l'abri de l'exploitation sexuelle en favorisant l'émergence d'une société plus engagée contre les violences faites aux filles à Madagascar. Il propose une approche de mobilisation d'ambassadeurs communautaires afin de responsabiliser les tiers témoins de situations de violences et promouvoir des attitudes favorables aux droits de l'enfant et des femmes (conformément aux stratégies pour mettre fin à la violence faites aux enfants, INSPIRE, OMS, 2016), en les coordonnant avec les acteurs de protection de l'enfance malgache.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2019



Amélioration des connaissances, attitudes et pratiques

Une formation à destination des enfants et jeunes organisés en clubs conçue pour aborder les violences dans la sphère intime ou familiale et les modalités d'action dans leur entourage ; 43 clubs (860 enfants et jeunes) constitués à Antananarivo, Mahajanga, Toamasina, Fort-Dauphin,

Tuléar, Morondava ; 111 adultes encadrants des clubs formés à l'animation du programme. 540 jeunes membres sont en cours de formation dans les écoles ou les quartiers (les autres débiteront en 2020).

Une formation à destination des hommes organisés en groupes d'action conçue sur les violences sexuelles et les modalités d'action dans les communautés. 107 futurs coaches des groupes d'hommes formés à l'animation du programme de formation ; 16 groupes de 256 hommes formés. 12 groupes d'hommes ont démarré des actions de sensibilisation dans leurs communautés.

La période nous a permis d'élaborer les outils de formation à savoir deux guides d'animations adressés aux animateurs-encadrants pour former les clubs d'enfants/jeunes et les groupes d'hommes, deux livrets destinés aux jeunes et aux hommes ainsi qu'une collection de contes traditionnels malgaches revisités sous l'angle du genre.

MADAGASCAR

Projet

Prévenir l'abus et l'exploitation sexuels des enfants en ligne

Ce projet est mis en œuvre par les équipes de l'antenne d'ECPAT France à Madagascar.



Partenaires : Association Tanora GaranTeen



Financement : UNICEF



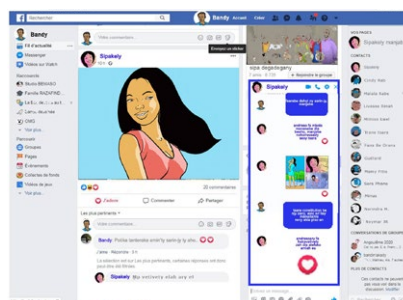
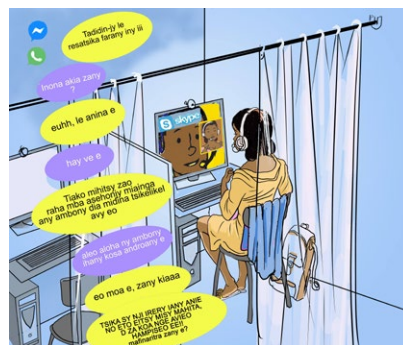
Début du projet : 15 mars 2019

Face à la montée des risques d'exploitation sexuelle des enfants en ligne et aux faibles mesures de prévention à Madagascar, le projet PAESEL (Prévenir l'abus et l'exploitation sexuels des enfants en ligne) vise à protéger les enfants contre les abus et exploitation sexuels en ligne et réprimer les auteurs. Il vise plus particulièrement à renforcer les compétences des enfants adolescents/es, des familles et des acteurs travaillant pour et avec les enfants en matière de protection contre les abus et l'exploitation en ligne et à dresser un état des lieux sur la problématique (pour 2020).

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2019

Amélioration des connaissances, attitudes et pratiques

Création et diffusion de deux programmes de formation (1 pour les enfants et 1 pour les parents et enseignants) sur les risques en ligne pour les enfants et sur la protection des enfants contre les abus et l'exploitation en ligne, en collaboration avec les différents Ministères (Jeunesse, population, éducation) ; Animation de 6 séances de formation de 3 jours (1 par région et 1 pour Tana et son agglomération), avec un total de 52 animateurs formés : 20 à Tana et son agglomération, 6 à Majunga, 6 à Nosy Bé, 8 à Tamatave, 6 à Tuléar, 6 à Fort Dauphin : Appui à la planification et à l'animation de 125 séances auprès de 34 groupes d'enfants pour informer 1250 enfants ; 15 séances touchant 250 professeurs et 15 séances touchant 250 parents.



Rapport financier

Exercice 2019

Les comptes d'ECPAT France sont audités annuellement par un Commissaire aux comptes, le cabinet FAREC. Les comptes certifiés sont publiés ensuite au Journal Officiel. La présentation suivante en est le résumé. Cette présentation est conforme à la réglementation comptable spécifique aux associations. Elle prend en compte notamment l'impact des projets engagés sur plusieurs années (2 à 3 ans en moyenne).

Les projets co-financés par des bailleurs institutionnels font également l'objet d'audits de vérification des dépenses réguliers.

	2019	2018	Var.
PRODUITS	K€	K€	K€
<i>Produits d'exploitation</i>			
Production vendue (biens et services)			
Subventions d'exploitation	2 399	3 041	-642
Reprises amortissement, provisions, transferts de charges	15	13	2
<i>Produits financiers</i>			0
Total (I)	2 414	3 054	-640
<i>Produits exceptionnels (II)</i>			0
Report de ressources non utilisées sur exercices antérieurs (III)	1 907	1 902	5
Total des produits (I+II+III)	4 321	4 956	-635
CHARGES			
<i>Charges d'exploitation</i>			
Autres charges externes	405	256	149
Impôts, taxes	13	12	1
Rémunération du personnel	303	297	6
Charges sociales	111	124	-13
Dotation aux amortissements	0	0	0
Dotation aux provisions			0
Subventions accordées par l'association	1 728	1 615	113
<i>Charges financières</i>			0
Total (I)	2 560	2 304	256
<i>Charges exceptionnelles (II)</i>			0
Engagements à réaliser sur ressources affectées (III)	1 746	2 610	-864
Total des charges (I+II+III)	4 306	4 913	-607
RÉSULTAT	15	43	-28

COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat présente l'activité de l'année en mettant en avant les principaux postes de produits et de charges. Les variations constatées d'une année à l'autre sont le reflet du cycle de projet, avec un renouvellement réalisé tous les 3 à 4 ans.

Les ressources

Au 31/12/2019, les ressources s'élèvent à 4 321 K€, contre 4 956 K€ au 31/12/2018, soit une diminution de 635 K€. Cette variation s'explique essentiellement par la diminution des subventions d'exploitation (-642 K€). Moins de nouveaux projets ont démarrés en 2019.

En 2019, les nouveaux projets démarrés les plus significatifs sont :

- ✓ Le projet MIRAIENTA, « Mobiliser, Impliquer, Renforcer les Acteurs Locaux dont les Enfants à devenir des militants et des Ambassadeurs » (526 K€), cofinancé par l'Union Européenne (UE) à hauteur de (374 K€) mis en œuvre à Madagascar pour une durée de 3 ans.
- ✓ Le projet CLICKABLE de lutte contre les violences sexuelles en ligne et les violences basées sur le genre (890 K€) cofinancé par l'Union Européenne (UE) à hauteur (712 K€) de mis en œuvre en France et Belgique

- ✓ Le projet CAPISCE visant à améliorer l'accès à l'information et à la protection des enfants victimes de traite dans le cadre des procédures judiciaires (604 K€) cofinancé par l'Union Européenne (UE) à hauteur de (484 K€) mis en œuvre en France, Belgique, Pays-Bas et Italie.

Le report de ressources non utilisées sur exercices antérieurs est constitué par les reprises de fonds dédiés constatées en cours d'exercice. Il correspond aux ressources sécurisées pour couvrir les charges des projets (engagées et à engager) mais non encore dépensées à l'ouverture de l'exercice.

Les emplois

Les charges d'exploitation sont constituées pour 66 % par les subventions accordées par l'association. Il s'agit essentiellement des transferts de fonds versés aux partenaires locaux de mise en œuvre des projets.

Les engagements à réaliser sur ressources affectées correspondent aux fonds déjà reçus devant être affectés aux exercices ultérieurs des projets en cours ou des projets à venir mais qui ne sont pas encore définitivement mis en place. Leur augmentation est le reflet des projets démarrés sur l'année.

BILAN

	2019 brut K€	Amt & prov	2019 Net K€	2018 Net K€	Var. K€
ACTIF					
<i>Actif immobilisé</i>					
Immobilisations corporelles	17	16	1	1	0
<i>Actif circulant</i>			-	-	0
Autres créances	685		685	1 147	-462
Disponibilités	2 775		2 775	2 404	371
Caisse				-	0
Charges constatées d'avance	3		3	3	0
TOTAL ACTIF	3 480	16	3 464	3 551	-87
PASSIF					0
<i>Fonds propres</i>					0
Report à nouveau			443	400	42,7
Résultat de l'exercice			15	43	-28
PRC					0
<i>Fonds dédiés</i>			2 808	2 969	-161
<i>Dettes</i>					0
Emprunts et dettes assimilées			75	50	25
Fournisseurs et comptes rattachés			64	16	47,8
Dettes fiscales et sociales			55	76	-21
Autres dettes			4	-	0
<i>Produits constatés d'avance</i>				-	0
TOTAL PASSIF			3 464	3 555	-90,5

Le bilan traduit la situation d'ECPAT France au 31 décembre 2019.

L'actif

L'actif détaille le patrimoine de l'association qui est composé essentiellement de subventions à recevoir (rubrique « autres créances ») et de trésorerie.

Les autres créances sont constituées à 95 % par les créances Union Européenne (654 K€).

Leur diminution s'explique notamment par la réception du dernier virement pour la Convention Programme PARLE co-financé par l'Agence Française de Développement qui se terminera sur 2020.

Le passif

Les fonds dédiés correspondent à des fonds dédiés à la réalisation de projets sur les années à venir.

Leur diminution (+5 %) est due à une consommation supérieure aux fonds dédiés générés par les nouveaux projets démarrés en 2019. Le poste des emprunts et dettes assimilées correspond à deux comptes bancaires débiteurs à la banque au 31/12/2019. Sans impact sur la position globale de trésorerie car ils sont intégrés dans la fusion des comptes globalement positive mise en place pour le suivi permanent de la trésorerie.

Partenariats

Réseaux et adhésions



Partenaires techniques et financiers



**DEFENCE for
CHILDREN**



ECPAT Deutschland e.V.
Arbeitsgemeinschaft zum
Schutz der Kinder
vor sexueller Ausbeutung



**GIRLS' POWER INITIATIVE
(GPI) NIGERIA**

Towards An Empowered Womanhood





ECPAT France

40 avenue de l'Europe
93350 Le Bourget
Tel. : (+33)1 49 34 83 13
Fax : (+33)1 49 34 83 10
contact@ecpat-france.org
www.ecpat-france.org